**Comment compléter le projet de courrier :**

**Les éléments en bleu** ne doivent être conservés dans le courrier que si la collectivité ou l’agent sont concernés.

**Les éléments en orange** visent à expliciter les différents contenus, et doivent être supprimés dans le courrier final.

***Envoi en recommandé avec* *demande d’accusé de réception***

***OU remis en mains propres contre décharge***

***Adresse agent***

Objet : Notification d’un avertissement

**Mme/M. ……………………………….**

Considérant qu’il est vous est reproché ***(énoncer les faits précisément)*** *………….* et d’avoir ainsi manqué à l’obligation de ………………….. ***(à préciser éventuellement)*** à laquelle est soumis tout agent public,

Considérant que vous avez été mis en mesure de prendre connaissance de votre dossier et avez été informé du droit dont vous disposiez de vous faire assister du(es) défenseur(s) de votre choix par lettre recommandée en date du ***(date)***.....………………....

Pour faire suite à l’entretien préalable qui s’est déroulé le ***(date, le cas échéant)***…… au cours duquel vous avez pu présenter vos observations, j’ai le regret de vous informer qu’en application de l’article 36-1 du décret n° 88-145 du 15 février 1988, et à l’issue de la procédure réglementaire, j’ai décidé de vous infliger une sanction disciplinaire, à savoir :

• un avertissement.

Je vous rappelle que cette sanction ne fera pas l’objet d’une inscription à votre dossier administratif.

Je vous prie d’agréer, **Mme/M.…………………….,** l’expression de mes salutations distinguées.

Fait à …………………………..…… le ………………..….,

Le Maire *(le Président)*,

*(prénom, nom et signature)*

**ou**

Par délégation,

*(prénom, nom, qualité et signature)*

Le Maire *(ou le Président)*,

• certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

• informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l’application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Notifié le .....................................

Signature de l’agent :